Commune de

Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du Bourgmestre**

Votre corresp. :
**Sébastien GYSEN**
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2016

Avenue du Roi Albert 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe

Tél.: 02 464 04 11
Fax: 02 464 04 91

Berchem-Sainte-Agathe, le 9 juin 2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux

**Objet** : Conseil communal du 26.05.2016 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Nicolas STASSEN, Conseiller communal, concernant la récusation de la réponse du Bourgmestre à l'interpellation du 22.04.2016 concernant l'absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe et l'état de la question

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Monsieur STASSEN semble reprocher un double discours à la majorité entre la réponse orale et la réponse écrite. Nous vous proposons de reprendre à nouveau l'ensemble des arguments pour bien clarifier notre position ainsi que l'état du dossier.

1. Si la Commune voisine de Ganshoren est régulièrement citée à titre d'exemple dans les interpellations de Monsieur STASSEN, celle-ci n'organise plus elle-même d'enseignement, sauf du maternel, depuis de nombreuses années, ce qui est loin d'être le cas à Berchem-Sainte-Agathe

2. Nous sommes bien conscients que les parents berchemois se trouvent face à un problème d'inscription dans l'enseignement secondaire. Ce problème dû à une démographie galopante dans le nord-ouest de Bruxelles et à une demande de plus en plus importante de francophones qui se sont installés juste de l'autre côté du Ring, 21 % des places dans les écoles secondaires bruxelloises sont occupées par des non-bruxellois.

3. Monsieur le Bourgmestre et Monsieur l'Echevin en charge ont multipliés les contacts avec le Cabinet de la Ministre, de la facilitatrice régionale en cherchant des solutions qui ne se limitent pas forcément aux limites géographiques de la Commune. En effet, finalement seul le temps de trajet et la qualité de l'enseignement compteront dans le choix des parents.

4. Outre la piste de la construction d'une école secondaire sur le site de la Gare de l'Ouest, déjà évoqué en ce lieu et pour laquelle le Cabinet avait été rencontré, d'autres pistes ont été évoquée, la première, sur le territoire berchemois, la seconde, derrière le Basilix à Ganshoren.

5. L'Echevin en charge a lui-même visité ces 2 terrains avec notamment une architecte de l'ADT afin qu'elle fasse une proposition d'implantation de bâtiments préfabriqués durables, dans le même style que ceux implantés aux Pagodes.

Commune de

Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du Bourgmestre**

Votre corresp. :
**Sébastien GYSEN**
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2016

6. Vu les contacts pris avec les différents opérateurs et les négociations actuellement en cours, la discrétion est de mise, notamment pour ne pas attiser une éventuelle montée des prix des terrains.

7. Il est évident que le Conseil sera informé dès que les détails du dossier seront bien avancés. A ce sujet, nous pourrons inviter la facilitatrice régionale dans les limites de ses disponibilités.

En conclusion, Monsieur le Bourgmestre et Monsieur l'Echevin en charge sont très combatifs et multiplient les contacts dans toutes les directions possibles pour trouver une solution à ce problème démographique.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le 1er Conseiller délégué,

Evi MEERT

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE

Avenue du Roi Albert 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe

Tél.: 02 464 04 11
Fax: 02 464 04 91